

NOUVEAU PROJET DE RÉFORME DE LA DCIS



**DIRECTION DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE DE SÉCURITÉ**

Le 01 mars 2024

Le 27 février 2024, Madame la directrice de la coopération internationale de sécurité a informé l'ensemble des personnels de la DCIS, tant à la Centrale qu'à l'étranger, que la réforme de la « fonction Internationale du MIOM » était relancée, le ministre de l'Intérieur ayant désigné à cette fin Monsieur le Préfet Regnault de la Mothe, en collaboration avec l'IGA, la DGPN et la DGGN.

Pour rappel, le préfet COMET avait été désigné sur une mission identique fin 2022 mais aucune information sur les conclusions de son rapport n'a filtré.

SYNERGIE-OFFICIERS, qui avait été entendu dans ce cadre, aurait souhaité une communication de ce rapport en toute transparence avant d'engager de nouvelles discussions sur le sujet.

SYNERGIE-OFFICIERS s'interroge par ailleurs à plusieurs égards.

Monsieur Regnault de la Mothe est l'actuel Directeur des Affaires européennes et internationales du ministère de l'Intérieur et est donc partie prenante de la réforme envisagée.

N'y a-t-il pas un risque de confusion préjudiciable à la valorisation des compétences et du savoir-faire de la DCIS et plus généralement de la DGPN ?

Le moment choisi pour une telle réforme à l'approche des JOP paraît surprenant ; l'organisation a besoin de l'expertise actuelle des services dédiés à l'international. Est-ce la bonne période pour envisager une réforme ?

Quid de l'impact pour d'autres directions nationales qui ont déjà dû se réorganiser récemment : DNPI concernant le DCIO ou DNPAF point d'entrée Frontex par exemple. La réflexion s'étendra-t-elle à toutes les directions du MIOM ? DGSCGC : mission des relations européennes et internationales, CGMEX de la DGGN, gestion des personnels PN et GN affectés à des missions de sécurité diplomatique, etc... ?

SYNERGIE-OFFICIERS alerte dès à présent sur le risque de dévalorisation des moyens techniques et opérationnels à l'étranger si les moyens humains et financiers venaient à diminuer.

SYNERGIE-OFFICIERS met également en garde contre la tentation de substituer les fonctionnaires de police et les militaires de la gendarmerie dans certaines ambassades au profit de personnels non actifs pour prendre la main sur le réseau des SSI de la DCIS, qui se dédie essentiellement aux sujets opérationnels et techniques. L'expérimentation actuelle à Madrid laisse plus que dubitatif.

SYNERGIE-OFFICIERS s'interroge sur des rumeurs de constitution d'un réseau à l'étranger qui doublerait celui, légitime, légal et bien ancré, du MEAE. Quelle serait la plus-value si ce n'est un coût exorbitant de fonctionnement combiné à un risque de conflit de compétences avec le MEAE....

SYNERGIE-OFFICIERS rappelle que le réseau de la DCIS est le fruit d'une histoire riche et diversifiée avec des sélections exigeantes.

Une réunion d'information avec les organisations syndicales est prévue le 21 mars prochain en présence de Monsieur Regnault de la Mothe. SYNERGIE-OFFICIERS y participera bien évidemment.

Pour SYNERGIE OFFICIERS, la mise en concurrence des postes à l'étranger (ASI, ASIA notamment) n'est pas envisageable. Leur périmètre doit être pérennisé.

SYNERGIE OFFICIERS RESTERA FORTEMENT MOBILISÉ POUR QU'EN AUCUN CAS CETTE RÉFORME NE SOIT LE PRÉTEXTE À DÉVALORISER OU SUPPRIMER DES POSTES OCCUPÉS À LA SATISFACTION GÉNÉRALE PAR DES ACTIFS, ET NOTAMMENT DES OFFICIERS DONT L'EXPERTISE N'EST PLUS À DÉMONTRER.

Le Bureau National

